

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 19/06/2026

*Date d’Affichage : 19/06/2026

*Conseillers en exercice : **23**

*PRÉSENTS : **13**

*VOTANTS : 18

Le Conseil Municipal s’est réuni le jeudi 25 Juin 2026 à 20H15, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUN, Maire

Etaient présents : Mr BRUN Thierry, Maire

Mr PLAIGNAUD Michel, Mme CORNELOUP Isabelle, Mr REVEILLERE Dominique, Mme MORNACCO Monique, Mr NIFA Mohammed Adjoints, Mr ABDUL Mussawir, Mme AKRICHE Tanya, Mme BARRIE Claudine, Mr COLLINEAU Claude, Mme FREY Florence, Mr MAUGENDRE Sébastien, Mme MALLET Françoise

Etaient absents excusés :

Mme SÖNNICHSEN Sophie pouvoir à Mr NIFA Mohammed,
Mme DAGUENET Nadine pouvoir à Mr REVEILLERE Dominique,
Mr DUMEUNIER David pouvoir à Mme Isabelle CORNELOUP,
Mme VILLE-VALLÉE Florence pouvoir à Mr REVEILLERE Dominique,
Mr GLÉNAT Bernard pouvoir à Mr BRUN Thierry,
Mr ROUSSELET Thierry, Mme ROMAGNÉ Anne-Sophie, Mme NAUDI-BONNEMAISON Sophie, Mr DIARRA Fodié, Mr NAIMI Yacine

Monsieur Claude COLLINEAU a été désigné Secrétaire de séance.

Déli 9 Montant du loyer du logement du 9 rue Louis Muret

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire,
Considérant l’avis favorable à l’unanimité de la commission des finances du jeudi 25 JUIN,
Le Conseil Municipal de Margency, à l’unanimité,

FIXE le montant du loyer à 1050 euros (mille cinquante euros) eau comprise du logement du 9 rue Louis Muret (au 1^{er} étage de l’école élémentaire Saint Exupéry) à compter du 1^{er} juillet 2026.

Le montant du Loyer sera révisé selon l’Indice de Révision des Loyers (IRL) à la date anniversaire.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l’exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Préfecture le

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification

Fait à Margency, le 26/06/2026

Le Maire,

Thierry BRUN

(Abusé de réception en préfecture
095219503695-20260626-DEL925062026-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2026)